
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Deux places supplémentaires à l'EHPAD Yves Perrin de Chomérac :
Laurent Ughetto se réjouit de l'aboutissement de ce dossier soutenu par le
Département**

13 juin 2018

Le directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes a validé la création de deux places d'hébergement temporaire au sein de l'EHPAD Yves Perrin de Chomérac.

Le Département se félicite de cette décision, fruit d'une réflexion conjointe avec l'ARS, qui correspond à la politique départementale de redéploiement des places en EHPAD au plus proche du besoin des Ardéchois.

Cette demande de longue date a été suivie au plus près par les services du Département, qui ont participé de la réussite de ce dossier.

Laurent Ughetto se réjouit de ce travail en bonne entente entre les différents acteurs, et souligne notamment le travail de Hervé Saulignac, député de l'Ardèche et conseiller départemental élu du canton de Privas, qui a contribué au suivi efficace de ce dossier par le Département.

La mise en place de cette nouvelle offre se fera prochainement en concertation entre la résidence Yves Perrin et les services du Département et en lien étroit avec l'ARS.

Contact : Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – com@ardeche.fr

